CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E73945** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE **10/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/10/2026
Capital : 7 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : **483 743 191 00031**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2111902

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F79391D1244000/001 554934/21

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022393313304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **ALES RENOVATION**

6 RUE HENRI FRANCOIS
77330 OZOIR-LA-FERRIERE

Téléphone : 01 60 29 82 63 **Fax :** 01 60 29 82 63
Portable : 06 14 82 69 72

Site Internet :
E-mail : contact@alesrenovation.com

Responsabilité légale :
LES LOULOUS (483 743 191)

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	14/11/2023
o Isolation des combles perdus	14/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/11/2026 09:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.